

Ekaterina ODÉ

École Normale Supérieure – PSL

Directeur de thèse : DE BAECQUE Antoine, ENS

Co-Directeur de thèse : BENOIST Jocelyn, Panthéon Sorbonne

Discipline : Philosophie et études cinématographiques

Date de soutenance : 17 décembre 2020



La voix sans phénomène : la théorie acousmatique à l'épreuve du cinéma

Cette thèse en recherche-crédation SACRe (en philosophie et études cinématographique) est consacrée à une réélaboration conceptuelle, au XXe siècle, de l'ancienne notion de l'acousmatique provenant de la philosophie antique, au sein du mouvement artistique interdisciplinaire, théorique et pratique, que nous avons appelé la Théorie acousmatique. Influencé par la phénoménologie et psychanalyse, ce mouvement théorique se penche sur les nouvelles définitions de l'art à l'époque des médias audio-visuels. Pierre Schaeffer et Michel Chion sont tous les deux connus comme compositeurs et théoriciens de la musique concrète, mais nous montrons que cette dernière n'est, cependant, qu'une partie visible d'un iceberg immense : leur recherche philosophique autour des arts médiatiques – du cinéma et de la radio – auxquels Schaeffer a donné le nom des *Arts-relais*. En restituant le fondement théorique chez Schaeffer du concept de l'acousmatique, nous cherchons à montrer qu'il est le fruit de cette grande réflexion philosophique que Schaeffer développait autour du cinéma et de la radio dans les années 1941-1960 et qu'il reprend, encore, dans les années 1970, avec le passage au numérique. Schaeffer n'arrive, ainsi, à la catégorie de l'acousmatique qu'en passant par les notions d'*Arts-relais* et de *phénomène radiophonique*. Cette réflexion constitue le fondement de la théorie acousmatique que Schaeffer décrit en tant que théorie esthétique des média permettant de penser de nouveaux objets (mediums) constitués, notamment, par l'enregistrement, le montage et les moyens de la diffusion dont les ordinateurs. En ce sens, la théorie acousmatique se définit autour des enjeux de la perception de l'audio-visuel et des médias, où le visuel définit le sonore. Inconnu jusqu'alors en tant que théoricien du cinéma, Pierre Schaeffer passe le relais à son disciple, Michel Chion, qui a définitivement conceptualisé la notion de la voix acousmatique au cinéma dans les années 1980. Comme Schaeffer, Chion, a, ensuite, situé ses projets théoriques dans l'esthétique des formes et a davantage approfondi la problématique de la perception audio-visuelle. La proposition de Chion d'approcher le son au cinéma à travers une relation formelle entre son et image – vue depuis le Manifeste d'Eisenstein, Poudovkine et Alexandrov, comme une fonction koulechovienne de création de nouveau sens ou de l'effet à partir de l'assemblage de ces éléments – trouve dans notre recherche une élaboration à travers l'esthétique du formalisme russe, comprise à titre de paradigme. Cette esthétique formaliste (où nous situons les cinéastes et artistes soviétiques au même titre que les linguistes et théoriciens de l'art littéraire) définit l'art à partir de ses procédés (Chklovski). Dans le cadre d'une interrogation visant à déterminer ce que ce procédé de la voix acousmatique apporte au cinéma en tant qu'art, nous tentons d'approcher la voix acousmatique au cinéma dans le contexte contemporain à la théorie acousmatique : au croisement de la philosophie de la perception (Merleau-Ponty), du langage (Derrida, Jakobson) et des pratiques artistiques (Duras, Tarkovski, mais aussi Wenders, Iñárritu, Anderson, etc.) en allant jusqu'aux pratiques acousmatiques dans l'audiovisuel numérique.